

Fontenay, le 13^{er} Août 2018

Chers Parents et Amis Sportifs,

La rentrée scolaire approche à grands pas et nous souhaitons sans trop tarder vous informer de l'organisation de la **saïson 2018/2019**.

Les activités du club reprendront le :

Lundi 3 septembre pour l'Ecole de Glace (**Groupe Compétition**)
Sous réserve de la mise en glace.

Mercredi 5 septembre pour tous les autres patineurs
(Groupe Club pour les débutants & lames 1, 2, 3, 4,5)

Tous les renseignements vous seront fournis au moment des inscriptions devant la patinoire (*nous profiterons également de cette occasion pour vous remettre les patins*). Celles-ci se tiendront les :

Mercredi 22 août de 18H00 à 20H
Samedi 25 août de 10H00 à 15H00
Mercredi 29 août de 18H00 à 20H
Samedi 1^{er} septembre de 10H00 à 15H00

L'inscription est obligatoire dans ces créneaux pour les enfants de l'école de glace. Nous vous rappelons qu'aucun enfant ne pourra monter sur la glace si son dossier n'est pas complet (*pour des raisons de sécurité liées aux assurances*) : **certificat médical, photos.**

Nous vous rappelons les horaires d'entraînement :

* **pour les activités « Club » :**

- Mercredi de 18H30 à 19H30 **pour les débutants & lames 1, 2, 3, 4, 5**
- Samedi de 11H15 à 12H15 **pour les débutants & lames 1, 2, 3, 4, 5**

- Samedi de 12H15 à 13H15 **pour TIR & Cambria et les lames, 6, 7**
- Samedi de 13H00 à 14H00 **pour TIR & Adultes et les lames, 6, 7**

Pour les TIR uniquement après validation des entraîneurs

40 Bis, rue de Rosny 94120 FONTENAY S/BOIS ☎ 01.48.75.62.11
<http://www.usf-danse-sur-glace.com> - ✉ usfsecretairedanse@yahoo.fr

DECLARATION EN PREFECTURE

N° de récépissé : 65 / 916-Préfecture de : PARIS-Date : 20/07/1965

Journal Officiel du : 02/10/1965 N°229

AGREMENT MINISTERIEL JEUNESSE ET SPORTS- N°94 S 9-Date 12 03 1968



* **pour « Groupe Compétition » :**

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 7H00 à 9H30 en fonction des groupes
 - Mardi, Jeudi de 6H30 à 9H30 en fonction des groupes
 - Samedi de 10H45 à 11H15
- pour **le Groupe Compétition TF uniquement les couples**

Ces horaires sont soumis à la validation des entraîneurs.

Afin de faciliter les inscriptions, merci de vous munir des pièces suivantes le jour de votre venue :

- * 1 certificat médical de non contre-indication à la compétition.
- * 1 photocopie du livret de famille pour les nouveaux adhérents.
- * 1 photocopie d'un justificatif de domicile (*indispensable pour bénéficier du tarif Fontenaysien*).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre:

- Adela AYAMANTE - usfsecretairedanse@yahoo.fr
- Antoine CHARRIER - antoinec91@yahoo.fr

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, recevez nos meilleures salutations sportives.



Didier Montoursis
Président de l'USF Danse sur Glace